



le cnam

en partenariat avec



3 ans d'existence
Eligible au CPF

Licence professionnelle Economiste de la construction Management de projet BIM

Objectif et compétences visées

L'objectif est de former en un an des économistes de la construction maîtrisant les outils de la maquette numérique (BIM). La formation fait majoritairement appel à la pédagogie de projet et à l'utilisation des outils BIM.

L'apprenant va acquérir un degré de maîtrise confirmé en :

- rédaction de CCTP, quantification et chiffrage de projets ;
- démarche de projet basé sur le concept de maquette numérique (BIM) ;
- environnement juridique d'une opération de construction ;
- technologie de la réhabilitation du bâti ancien.

Il sera en capacité de (d') :

- réaliser des études de faisabilité et suivre le coût de l'opération envisagée (chiffrage, métré, études de prix) ;
- définir l'ensemble des prescriptions dans le respect des réglementations ;
- gérer un processus BIM pour une opération de construction ;
- mettre en oeuvre les procédures d'appel d'offres et de mise en concurrence ;
- rédiger les pièces administratives, dépouiller, analyser ces offres et passer les marchés ;
- effectuer l'étude d'exécution en élaborant le budget, les enveloppes financières affectées aux différents travaux, les plannings des enveloppes, les études, le planning des travaux et le contrôle de l'exécution des travaux ;
- piloter et coordonner les divers intervenants ;
- gérer l'ensemble d'un projet de rénovation ;
- expertiser les procédés techniques ;
- manager les processus Qualité, Sécurité et Environnement (QSE) ;
- mettre en oeuvre une veille technologique et réglementaire dans un contexte européen.

Publics concernés et conditions d'accès

Etre titulaire d'un titre de niveau III (BTS, IUT des secteurs construction, architecture et immobilier) ou être titulaire d'un titre de niveau III du secteur gestion et économie, sous réserve de suivre une remise à niveau. Possibilité d'accès par la validation des acquis professionnels.

Débouchés professionnels

- Economiste de la construction ou assistant, Bim Manager
- Métreur, dessinateur du BTP,
- Technicien études et ingénierie,
- Promoteur, maître d'oeuvre ou assistant,
- Chargé de gestion globale en immobilier,
- Chargé d'études techniques du BTP,
- Chargé d'affaires (bâtiment et travaux publics)

Organisation

La formation s'articule autour de 7 unités d'enseignement, d'un module d'anglais d'un projet tuteuré et d'une pratique professionnelle en entreprise.

Elle peut se réaliser sur 12 mois en journée ou à distance sous certaines conditions.

- Inscription au titre du Cif, d'une période de professionnalisation ou d'une prise en charge entreprise ;
- Inscription au titre d'un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage
- Inscription individuelle (contactez le centre)
- Financement de la formation possible pour les demandeurs d'emploi sous certaines conditions

Conditions de délivrance du diplôme

- avoir validé chacune des UA avec une note supérieure ou égale à 10/20 ;
- avoir validé les UE avec une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20 dans un délai de 3 ans ;
- l'expérience professionnelle est validée au regard du rapport

• Lieux de formation

Cnam Besançon - 26 chemin de l'Épitaphe - Besançon
Greta de Besançon - 35 avenue de Montrapon Besançon

• Calendrier pour la formation en journée

De septembre année N à juillet année N+1 avec
soutenance en juillet.

• Candidature

Dossier de candidature à télécharger sur le site
www.cnam-franche-comte.fr ou sur demande à :
cnam@utbm.fr

• Contacts

Pour toute information sur la formation ou pour tout conseil
sur les démarches à entreprendre pour en bénéficier ou
obtenir le financement :

Cnam - tél. 03 81 40 27 66 - cnam@utbm.fr

Greta - tél. 03 81 88 25 94 - greta.besancon@ac-besancon.fr

Responsable Pédagogique

Philippe PERREAU (perreau.amacher@wanadoo.fr)

Programme

Harmonisation

L'harmonisation portera principalement sur la technologie de la construction (CCV113).

CCV121 Gestion de projets de construction

Le projet de construction : les étapes du projet du projet de construction, les acteurs et les enjeux, les points clefs des règles d'urbanisme, l'intégration de la démarche environnementale, la gestion de la qualité, sécurité, environnement - La gestion des études : les études de faisabilité, programme, critère de choix de la maîtrise d'œuvre, la négociation des contrats de maîtrise d'œuvre et des bureaux d'études, la gestion des études, les études économiques, coût prévisionnel, quantitatif - La passation des marchés de travaux : les différents marchés de travaux, la passation des marchés de travaux, les modalités de choix des entreprises, l'établissement des pièces du DCE, appels d'offres, la signature des marchés et les ordres de service - Le management de projet : la gestion du temps, le management des risques et des opportunités, la stratégie contractuelle, la maîtrise des coûts.

CCV124 Connaissance du bâti ancien, techniques de réhabilitation

Bâti ancien et bâti nouveau : quelles différences - Bâti ancien et exigences contemporaines : incompatibilité - Rénoover, réhabiliter, ou simplement préserver - Assurance et contentieux des travaux sur bâti ancien - Savoir ausculter une construction - Les diagnostics réglementaires - Particularités des chantiers de réhabilitation : fondations, planchers, maçonneries, charpentes, couvertures... - La réparation et le nettoyage des façades - Les fissures : un mal nécessaire - La performance thermique du bâti ancien - L'électricité et l'eau dans le bâti ancien : une grande vigilance.

CCV127 Droit de la construction

Principes applicables et conséquences pratiques du droit de la construction - Règles relatives à la préparation de l'opération de construction, au chantier de construction et les conséquences de l'opération de construction (responsabilités des constructeurs, assurances).

CCV139 Management de projet BIM

Maîtrise d'un logiciel de maquette numérique : initiation à un logiciel de maquette numérique, Création d'éléments de type « familles », création de pièces graphiques à partir d'un logiciel de maquette numérique - Gestion d'un projet BIM : travail collaboratif ; interaction TCE ; phasage de travaux ; export / import IFC ; quantitatifs - Initiation aux transferts d'informations vers des logiciels orientés BIM : structure, thermique, fluides - Gestion d'un projet BIM : travail collaboratif, interaction TCE - Le BIM dans la gestion de patrimoine : apport du BIM pour la gestion du patrimoine, saisie de bâtiments existants, scanner 3D et modélisation de l'existant - Projet de synthèse BIM : réalisation d'un projet BIM intégrant l'ensemble des compétences citées précédemment. 50% du volume horaire sera organisé sous forme de projet encadré afin de développer les compétences opérationnelles et l'autonomie de l'économiste de la construction. Les projets seront choisis en fonction des attentes de l'entreprise d'accueil.

CCV140 Prescription

Objectifs du CCTP - Positionnement du CCTP - L'expression du besoin - Solutions constructives - Fournisseurs - Bases de données documentaires - Veille technologique - La structuration du CCTP - Les références normatives - Les spécifications techniques - Les obligations de résultats - La mise en place des opérations de vérification - Les clauses sur le contrôle qualité - Les délais - Les conditions de livraison - Les options - Les variantes - Les avenants - La rédaction du CCTP - Outils professionnels d'aide à la rédaction de CCTP. 50% du volume horaire sera organisé sous forme de projet encadré afin de développer les compétences opérationnelles et l'autonomie de l'économiste de la construction. Les projets seront choisis en fonction des attentes de l'entreprise d'accueil.

CCV141 Chiffrage

Métrés - Prix unitaires - Chiffrage en phase d'esquisse (ESQ) - Chiffrage en phase d'avant-projet sommaire (APS) et détaillé (APD) - Chiffrage en phase de projet (PRO) - Outils informatiques professionnels. 50% du volume horaire sera organisé sous forme de projet encadré afin de développer les compétences opérationnelles et l'autonomie de l'économiste de la construction. Les projets seront choisis en fonction des attentes de l'entreprise d'accueil.

CCE105 Pratiques écrites et orales de la communication professionnelle

Dynamique de l'interaction orale - L'écrit comme outil de travail pour le partage des connaissances et la construction d'une mémoire collective. Les supports seront tirés du secteur du BTP. La rédaction de compte rendu de chantier, de courrier et de mail, la prise de parole et la conduite de réunion seront particulièrement abordées.

UACN12 Projet tuteuré

Le projet tuteuré est encadré par un tuteur pédagogique et un tuteur en entreprise. Une soutenance d'une heure regroupera le rapport d'expérience professionnelle et le projet tuteuré.

L'ensemble des diplômes du Cnam est valorisé en crédit européen (CR) facilitant la reconnaissance du parcours de formation de nos élèves tout au long de la vie et la mobilité professionnelle d'un pays à l'autre.

Les unités d'enseignement sont valorisées en crédits européens : 4, 6 ou 8 crédits.

Harmonisation	
CCV121 Gestion de projets de construction	6 CR
CCV124 Connaissance du bâti ancien, techniques de réhabilitation	6 CR
CCV127 Droit de la construction	6 CR
CCV139 Management de projet BIM	6 CR
CCV140 Prescription	6 CR
CCV141 Chiffrage	6 CR
CCE105 Pratiques écrites et orales de la communication professionnelle	4 CR
UA2B12 Test d'anglais (Bulats niveau 1)	2 CR
UACN13 Expérience professionnelle	6 CR
UACN12 Projet tuteuré	12 CR

Passerelle vers d'autres diplômes

- Titre RNCP II Responsable de travaux bâtiment et travaux publics (CPN66)
- diplôme d'ingénieur spécialité construction et aménagement, parcours Travaux (CYC65)

Avec le soutien de



Contacts

➔ **CNAM BESANÇON** • 26 chemin de l'Épitaphe • tél. 03 81 40 27 66 • cnam@utbm.fr

➔ **GRETA BESANÇON** • 35 av de Montrapon • tél. 03 81 88 25 94 • greta.besancon@ac-besancon.fr